



OFFICE DES CEREALES

Avis de Consultation N° C2/0002/22

L'Office des Céréales lance une consultation pour la réalisation d'analyse de dosages des résidus de pesticides et de mycotoxines dans des échantillons de céréales. Les soumissionnaires intéressés sont invités à retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Approvisionnement de l'Office des Céréales (service achat des équipements).

Les soumissions doivent être présentées comme il est indiqué à l'article 2 du

Cahier des charges relatif à la présente consultation.

Les offres doivent parvenir sous pli fermés, par voie postale et recommandées ou par Rapide-Poste ou déposées directement au bureau d'ordre central de l'Office des Céréales contre récépissés, sous enveloppe fermées et scellées, libellées au nom du Président Directeur Général - 30 - Rue Alain Savary - BP N°173 CEDEX 1002 Tunis, portant la mention « **NE PAS OUVRIR –Consultation N° C2/0002/22: Réalisation d'analyse de dosages des résidus de pesticides et de mycotoxines**».

Les offres doivent parvenir au plus tard le **08 FEVRIER 2022**, le cachet du Bureau d'Ordre Central de l'Office des Céréales faisant foi.

La validité des offres est fixée à **60 jours** après la date limite de la réception des offres.

Toute offre non conforme au cahier des charges ou non accompagné par la fiche technique ou qui est parvenue au delà de la date limite sera rejetée.